

# Jean-François Carlier une nouvelle fois primé



## ■ Le savoir-faire des boulangers locaux récompensé.

L'un des boulangers de la commune, Jean-François Carlier, vient d'obtenir, une nouvelle fois, le premier prix du concours "Hérault gourmand", dans la catégorie boulangerie, pour La Starlette, une baguette au levain naturel.

Cette nouvelle distinction complète la récompense qu'il avait décrochée l'année dernière dans la catégorie pâtisserie, pour son gâteau poires-caramel à la fleur de sel.

Rappelons que le concours Hérault gourmand, organisé par la chambre de métiers et de l'artisanat, en partenariat avec la Confédération générale de l'alimentation en détail de

l'Hérault, vise à mettre en lumière la qualité gustative et l'authenticité des produits artisanaux du département. À Hérépian, Jean-François Carlier commence déjà à réfléchir sur ce qu'il va pouvoir proposer l'année prochaine.

## ● MAIRIE

Une permanence pour l'instruction des permis de construire aura lieu le **mercredi 31 mai**, de 10 h à 12 h, en mairie.

Pour s'inscrire, il faut remplir un formulaire à retirer au secrétariat de la mairie. Par ailleurs, le conseil municipal se réunira le **mercredi 31 mai**, à 20 h, salle Montesquieu.